308 P NP X	MEM186
--------------	--------

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

De:

Christian Petit <chript@gmail.com>

Envoyé:

30 octobre 2014 13:31

À:

uranium

Objet:

Mon opposition à l'exploration, l'exploitation, le transport et l'utilisation de l'uranium

Par ce court message, je tiens à joindre ma voie aux 1500 mémoires déposés (ou sur le point de l'être) dans le cadre de la consultation du BAPE sur l'uranium, pour dire haut et fort que je suis contre l'exploration, l'exploitation, le transport et l'utilisation de l'uranium, au Québec comme ailleurs, même si je ne peux pas grand chose à ce qui se passe hors des limites du Canada.

Le débat ne devrait même pas avoir lieu selon moi, puisque tout, sauf les intérêts économiques à court terme de grandes compagnies minières, démontre que la filière du nucléaire est risqué pour la santé des populations, dommageable pour l'environnement (faune et flore) dont nous dépendons tous pour vivre, et coûteux pour les sociétés qui devront payer le prix de la gestion des déchets (de l'exploitation à l'utilisation de l'uranium). Sachant combien de temps les résidus restent radioactifs et qu'aucune réelle solution n'existe pour les gérer de façon sécuritaire, miser sur l'uranium va à l'encontre de la volonté renouvelée à plusieurs reprises par le gouvernement québécois de miser sur un développement qui soit durable. Assurer le confort immédiat de notre génération par les revenus d'une industrie qui repousse les problèmes de santé, sociaux, environnementaux et économiques à plusieurs générations qui nous succéderont n'a rien de durable.

Le Québec a refusé de prolonger l'expérience de la production d'énergie par la voie du nucléaire. La sécurité, la santé et l'environnement étaient au cœur de cette décision. Il apparaissait également incongru d'ouvrir la porte aux déchets canadiens du nucléaire en sol québécois, advenant le cas où le Québec en serait lui-même un utilisateur. Toutes ces raisons restent valables dans le cas de l'exploitation du minerai d'uranium.

Les entreprises minières qui ont des intérêts pécuniaires non collectifs dans l'exploitation de l'uranium ont déjà tenté de discréditer le vent d'opposition qui s'est levé, entre autres en dénigrant les lettres types proposées pour offrir une base aux citoyens qui souhaitent s'exprimer. Je vous invite à tenir compte du fait que tout un chacun n'a pas le temps, l'énergie et les ressources nécessaires pour bien préparer un argumentaire, comme les minières qui peuvent se payer des avocats et autres professionnels dont l'objectif et de convaincre le gouvernement que ce qui est dans leur intérêt l'est pour l'ensemble du Québec.

Je crois en effet que le BAPE devrait prendre acte de l'opposition de la population québécoise à l'exploitation de l'uranium et recommander au gouvernement de ne pas autoriser les compagnies minières à poursuivre ni l'exploitation, ni l'exploration de l'uranium.

Merci de votre attention,

Christian Petit 2247, rue De Chambly Montréal (Québec) H1W 3J3